

Nîmes : Octobre 2019

DEPARTEMENT DU GARD

Préfecture du Gard

---

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

---

**ARRÊTE PREFECTORAL N° 30-2019-08-12-002**  
en date du 12 Août 2019

portant ouverture d' enquêtes publique préalable :

- \* préalable à la déclaration d'utilité publique ( DUP) du projet de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées entre les maisons des associations et la rue de Baudran à Remoulins,
- \* et parcellaire préalable à la cessibilité d'une parcelle nécessaire à la réalisation de ces travaux par le syndicat intercommunal des eaux de Remoulins et Saint-Bonne-du Gard

**SECOND CAHIER**

---

**A V I S   D U   C O M M I S S A I R E   E N Q U Ê T E U R**

---

Le Commissaire enquêteur , après la prise en compte et l'étude des arguments exposés par les parties et la réponse faite par Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des eaux de Remoulins et Saint Bonnet du Gard ,

**\* Concernant la DUP ,**

Considérant les difficultés engendrées par les refus des propriétaires actuels de se dessaisir de la dite parcelle dont l'occupation définitive est indispensable à la bonne gestion du réseaux des eaux usées

**émet avis favorable**

**\*Concernant L'Enquête parcellaire ,**

Considérant le caractère indispensable d'acquérir la parcelle AL 453 pour pouvoir remettre en état le réseau des eaux usées de Remoulins , en maintenant le seul et le plus commode itinéraire de cette canalisation , par ailleurs en place depuis plus de cinquante ans ,

**émet avis favorable**

Fait , clos et signé à Nîmes le 18 Octobre 2019

Le commissaire enquêteur ,  
Jean-Claude BLANC